

2) SAVOIRS ETRE

- Travailler en équipe
- Communiquer et argumenter en direction de différents publics (bénévoles, élus,...)
- Rendre compte de son activité
- S'investir dans différentes missions

3) SAVOIRS FAIRE

- Expérience dans la mise en place de séquence de formation vers un public varié
- Organiser son emploi du temps en fonction des impératifs et priorités
- Utiliser les outils modernes de communication

La ou le salarié(e) se conformera aux directives et instructions de son employeur, de la direction de la structure. Il aura, également, lié à ses missions, un lien fonctionnel avec le président de la commission territoriale d'Arbitrage.

INFORMATIONS PRATIQUES

- Poste CDI avec prise de fonction au 14/09/2020
- Classification groupe 4 CCNS
- Mutuelle d'entreprise, Tickets restaurant et Chèque vacances
- Lieu de la mission : Le contrat de travail s'exercera au siège administratif de la structure (43 allée Albert Samain 59650 Villeneuve d'Ascq). Dans la cadre de ses fonctions, la ou le salarié(e) sera amené(e) à se déplacer sur l'ensemble du territoire des Hauts-de-France, voire au-delà en fonction des sollicitations de la Fédération ou autres.
- 35h semaine avec travail ponctuelle les week-ends
- Permis de conduire indispensable

Lettre de motivation et CV à envoyer à la ligue de handball 5700000@ffhandball.net ou par courrier (Ligue de handball – Villa des Moulins 43 allée Albert Samain 59650 Villeneuve d'Ascq) avant le 28/08/2020